

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** tenue par le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, le jeudi, 28 mai 2018 à compter de 18h30, au lieu habituel des séances du Conseil municipal, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents, madame la mairesse Chantal Denis, ainsi que mesdames et messieurs les conseillères et conseillers, Patricia Bégin, Ghislaine Massé, Pierre Lauzon, Bernard Archambault, Robert Mayrand et Harry Gow, tous, formant quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Est également présente, le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Aubert Gallant.

• **Constat du quorum, renonciation à l'avis de convocation, ouverture de la séance**

Le quorum est constaté. La mairesse rappelle que la séance est enregistrée et elle ouvre celle-ci à 18h35 heures pour traiter des seuls sujets suivants :

RÉSOLUTION 2018-05-127

1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Bernard Archambault, appuyé par Mme. Ghislaine Massé, et résolu :

Que le Conseil municipal adopte l'ordre du jour comme suit :

ORDRE DU JOUR

1. Constat de l'avis de convocation et du quorum
2. **Résolution** - Appel de candidature pour un poste de coordination du service culture, loisirs et vie Communautaire
3. **Résolution** – Demande d'appui du député provincial de Borduas dans nos démarches auprès du Ministère des transports du Québec
4. **Résolution** – Modifications à la résolution 2018-02-47 – demande à la CPTAQ lot 4 833 195
5. **Résolution**- Autorisation d'une dépense d'un maximum de 5,000\$ liés à la visite des Dompierrois les 11 et 12 juin 2018
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-05-128

Appel de candidature pour un poste de coordination du service culture, loisirs et vie communautaire

Considérant l'importance de la vie communautaire, de la vie culturelle et des loisirs à Saint-Antoine-sur-Richelieu

Considérant l'absence prolongée de la titulaire du poste de coordonnatrice du service culture, loisirs et vie communautaire

Considérant les besoins du service pour gérer et livrer aux citoyens les services auxquels ils sont en droit de bénéficier

Il est proposé par M. Robert Mayrand appuyé par Mme Patricia Bégin et résolu :

Que le Conseil municipal autorise le directeur général à procéder à un appel de candidature pour combler un poste d'une durée déterminée d'un an à la coordination du service de la culture, loisirs et vie communautaire.

Que pendant cette période une évaluation du poste et une évaluation de l'employé soient tenues

Que la description du poste et des tâches afférentes puissent être révisées en cours de mandat dans le domaine de la culture et/ou des loisirs et/ou de la vie communautaire en fonction des orientations municipales édictées par le conseil.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-05-129

Demande d'intervention à soumettre au député provincial de Borduas – Dossiers MTQ

Considérant les nombreux dossiers relevant du Ministère des transports du Québec sur le territoire de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

Considérant un besoin d'intervention au niveau du ministère des transports

Il est proposé par M. Bernard Archambault, appuyé par M. Harry Gow, et résolu :

Qu'une demande soit adressée, et elle l'est par les présentes; au député provincial de Borduas afin qu'il intervienne à notre demande pour des interventions auprès du MTQ

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-05-130

Le conseiller Bernard Archambault se retire des discussions et du vote pour cette résolution, étant directement intéressé par celle-ci

Demande à la CPTAQ, lot 4 833 195

Attendu que le propriétaire du lot 4833195 désire lotir la partie résidentielle sur ce lot.

Attendu que le propriétaire du lot 4 833 195 à l'intention de présenter une demande d'utilisation à une fin autre qu'agricole d'une partie du lot soit: **366.4** mètres carrés, pour un usage résidentiel. (Minute **14 269** de Richard Dion a. g.)

Attendu que cette demande est conforme à la réglementation municipale de Saint-Antoine-sur-Richelieu

Attendu que la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu est favorable à la présente demande

Il est proposé par M. Pierre Lauzon, appuyé par M. Harry Gow et résolu:

Que la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu informe la Commission de Protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) que l'usage concernant la demande est conforme aux règlements municipaux et que la Municipalité appuie cette demande.

Que cette résolution modifie la RÉSOLUTION 2018-02-47 quant à la partie du lot et les minutes de l'arpenteur géomètre afin d'être soumise de nouveau à la CPTAQ

Adoptée à l'unanimité des élus/élus pouvant voter

RÉSOLUTION 2018-05-131

Autorisation de dépenses visite des résidents de Dompierre sur Mer

Considérant l'historique de jumelage entre Saint-Antoine-sur-Richelieu et Dompierre sur Mer,

Considérant la visite des Dompierrois des 11 et 12 juin 2018,

Considérant les événements entourant cette visite et la tenue d'un souper d'accueil et d'échanges

Considérant les sommes disponibles et votées au budget 2018 de la municipalité,

Il est proposé par M. Pierre Lauzon, appuyé par Mme. Ghislaine Massé et résolu :

Que le conseil municipal autorise des dépenses jusqu'à un maximum de 5,000.00\$ avant taxes tel que prévu au budget 2018 pour défrayer les coûts liés à cette visite

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTION(S)

La Mairesse et le Conseil procèdent à la période de questions à l'intention des personnes présentes, laquelle période de questions ne doit porter que sur les sujets traités au cours de cette assemblée extraordinaire.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2018-05-132

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion proposée par M. Bernard Archambault, appuyé par Mme. Patricia Bégin, la séance est levée à 19h00

Adoptée à l'unanimité

* * * * *

PROCHAINES RENCONTRES

Atelier de travail du Conseil municipal à huis clos	14 juin 2018
Séance enregistrée ordinaire publique 19 h 30	19 juin 2018

Certificat de crédits suffisants

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par le Conseil municipal au cours de la présente séance, avec ou sans transferts budgétaires et/ou affectations.

Madame Chantal Denis
Mairesse

Aubert Gallant
Directeur général et secrétaire-trésorier